



Union des Navigants de l'Aviation Civile

CONTINENTAL SQUARE - 3 place de Londres - BP 12797 - 95727 ROISSY CDG cedex
Tél : 01 48 64 49 29 - Fax : 01 48 64 49 33 - Mail : navigants@unac.asso.fr
www.unac.asso.fr

Ref. : LDS11-05-28-FM

Madame Nathalie Kosciusko-Morizet
Ministre de l'Écologie, du
Développement durable, des
Transports et du Logement.
Hôtel Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

Roissy, le 10 juin 2011

Madame la Ministre,

Le sujet « réforme de la CRPN » continue de poser de graves difficultés et de provoquer une grande inquiétude parmi les membres d'équipage PNC.

Nous avons suspendu le conflit social annoncé pour le mois de mars dernier dans l'espoir que les concertations prévues sur un projet de réforme permettent de parvenir à un projet équilibré et juste. Malheureusement, même si nous n'avons pas encore un projet précis, il apparaît que les pistes explorées jusqu'à maintenant n'ont pour objet que de trouver le moyen d'augmenter de façon très importante les pensions des pilotes d'Air France en faisant payer ces améliorations par les autres navigants.

Non seulement cette situation risque fort de creuser plus encore un clivage déjà important entre les deux populations de navigants que sont les PNT et les PNC, ce qui n'est pas sans conséquence pour la sécurité des vols, mais le sentiment d'injustice est tel qu'il n'est pas possible aujourd'hui d'exclure d'importants mouvements sociaux à l'approche de l'été.

Vous trouverez jointe à ce courrier une note de commentaires sur cette réforme prévue de notre régime de retraite. Je veux croire que vous saurez donner les impulsions nécessaires pour que cette réforme soit juste et équitable.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Président

Franck Mikula

